

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 56 MOIS

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Origine Electricité : Mix Réseau

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : MES urgente

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

50 004 286 580 899

GRD : ENEDIS

Date Fin Fourniture : 30/09/2025

Adresse : 345 Chemin BOUENHOUR

soit : 48 mois

Code Postal : 13090

CAR :

Ville : AIX EN PROVENCE

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL BIGONET JEAN PAUL

Nom : BIGONET

Siret : 49417677900010

Prénom : Jean-Paul et Ophélie

Adresse : 745 Route du Mas de Belly

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13870

Tél. (portable) : 0611681281

Ville : ROGNONAS

e-mail : jean-paul.bigonet@wanadoo.fr

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Des hommes
au service de
vos énergies

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) - Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) - Prix fixe									

Abonnement : 15,42 €/mois
Heures Pleines : 13,220 c€/kWh
Heures Creuses : 8,430 c€/kWh

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI :

NON :

Relève du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)

Compteur DT : kWh (HP)

..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :

Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

☒ Règlement par prélèvement SEPA

Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre. J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage. Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.energie-mediateur.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant).

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.energie-mediateur.fr

Date, signature, et cachet

NOM : BIGONET

Prénom : Jean Paul

A. ROGNONAS

le 21/09/2021

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page 2) comprennent la part électricité, acheminement (tarif), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,30 c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0,511 c€/kWh en 2021).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie, hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

En cas d'événement affectant de manière significative la détermination du prix mentionné au présent Contrat, le Fournisseur pourra retirer par notification écrite au Client, la présente offre avant sa date limite de validité, dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé au Fournisseur le présent Contrat signé, sans qu'aucune indemnité ne soit due par le Fournisseur.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRILLE TARIFAIRE - PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS

Origine Electricité : Mix Réseau

Simple Tarif (Base)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	10,54	12,340	5,73	4,81	8,630	3,710
6 kVA	12,93	12,340	5,99	6,94	8,630	3,710
9 kVA	15,14	12,340	6,07	9,07	8,630	3,710
12 kVA	17,51	12,340	6,31	11,20	8,630	3,710
15 kVA	19,74	12,340	6,41	13,33	8,630	3,710
18 kVA	21,93	12,340	6,47	15,46	8,630	3,710
24 kVA	26,74	12,340	7,02	19,72	8,630	3,710
30 kVA	31,43	12,340	7,45	23,98	8,630	3,710
36 kVA	36,21	12,340	7,97	28,24	8,630	3,710

Double Tarif (Heures Pleines / Heures Creuses)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HPHC									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	13,08	13,220	8,430	5,24	7,84	9,430	5,750	3,790	2,680
9 kVA	15,42	13,220	8,430	5,00	10,42	9,430	5,750	3,790	2,680
12 kVA	17,85	13,220	8,430	4,85	13,00	9,430	5,750	3,790	2,680
15 kVA	20,21	13,220	8,430	4,63	15,58	9,430	5,750	3,790	2,680
18 kVA	22,54	13,220	8,430	4,38	18,16	9,430	5,750	3,790	2,680
24 kVA	30,47	13,220	8,430	7,15	23,32	9,430	5,750	3,790	2,680
30 kVA	38,69	13,220	8,430	10,21	28,48	9,430	5,750	3,790	2,680
36 kVA	44,24	13,220	8,430	10,60	33,64	9,430	5,750	3,790	2,680

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.
 Les tarifs HT (page2) comprennent la part électron, acheminement (turpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.6 c€/kWh en 2021).
 Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.
 Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
 La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.
 Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
-- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
-- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

PDL : 50 004 286 580 899

Client Payeur N°

Votre Nom

* EARL BIGONET JEAN PAUL

Nom du débiteur(s)

Votre adresse

* 745 Route du Mas de Belly

Numéro et nom de la rue

* 13870

ROGNONAS

Code postal

Ville

* France

Pays

Les coordonnées
de votre compte

FR76 1130 6000 2024 2375 5800 067

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

* 6000 2024 2375 5800 067

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du
créancier

* Energies du Santerre

Nom du créancier

* FR18808528

Identifiant Créancier SEPA

* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE

Numéro et nom de la rue

* 80200

PERONNE

Code postal

Ville

* France

Pays

Type de
paiement :

* Paiement récurrent / répétitif ☐

Mensualisation ☐

Prélèvement à la facture ☒

(Cochez votre choix)

Signé à

* ROGNONAS

Lieu

Date 21 09 2021

Date

Signature(s) :

Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur -- fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant
du débiteur

*

Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque

Tiers débiteur
pour le compte
duquel le
paiement est
effectué (si
différent du
débiteur lui-
même)

*

Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne),
veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.

*

Code identifiant du tiers débiteur

*

Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.

*

Code identifiant du tiers créancier

*

Numéro d'identification du contrat

Contrat concerné

*

Description du contrat

A retourner à

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB



CRÉDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE

25, Chemin des Trois Cypres 13097 AIX-EN-PROVENCE Cédex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 381 976 448

REMISE DE CHÈQUES
OU
RIB/IBAN

Date de la remise

___ / ___ / ___

Nb chèques

--	--

4512097

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1130 6000 2024 2375 5800 047				Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement	N° de Chèque	Montant €	
Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP813							
Code etab 11306	Code guichet 00020	N° de compte 24237558000	Clé RIB 47				
Nom et adresse du titulaire				Signature			
EARL BIGONET BIGONET ROUTE DU MAS DE BELLY 13870 ROGNONAS							

PROCAM

Code banque

1 1 3 0 6

Code guichet

0 0 0 2 0

Numéro de Compte

2 4 2 3 7 5 5 8 0 0 0

Clé RIB

4 7

TOTAL REMISE
à compléter dans tous les cas

